



Les Habitations partagées de l'Outaouais

Jumelage

- Rencontre pour déterminer vos besoins
- Vérification de vos antécédents judiciaires
- Demande de trois références
- Visite du logement à partager
- Présence lors du premier contact
- Établissement du protocole d'entente entre les deux parties
- Suivi individuel.

Accompagnement

- Rencontre pour cibler vos besoins en terme d'habitation future
- Collaboration pour compléter, s'il y a lieu, des formulaires de demande de logement ou de subvention
- Accompagnement lors des visites des logements répondant aux besoins soulevés

Bons Compagnons

- Rencontre pour évaluer l'aide nécessaire soit le déménagement ou désencombrement selon le cas
- Évaluation de l'aide nécessaire par l'entremise de la ressource bénévole
- Suivi pendant et après le processus de déménagement ou d'aménagement

(819) 771-6576

331, boulevard Cité-des-Jeunes
- Bureau 109 Gatineau - QC
J8Y 6T3

hpou@videotron.ca
www.habitationspartagees.ca

MISSION

La mission est de permettre l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées et dans le besoin en lien avec l'habitation et favoriser ainsi le maintien de leur autonomie.



Parce que votre bien-être nous habite

Une cotisation annuelle est requise



SERVICE DE JUMELAGE

S'adresse aux personnes âgées et aux adultes qui désirent cohabiter afin d'améliorer leur qualité de vie.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

S'adresse aux personnes âgées qui ne peuvent plus vivre seules à cause de leur santé ou autres et qui souhaitent quitter leur domicile vers un milieu plus adapté à leurs besoins.

SERVICE AU DÉMÉNAGEMENT (Bons Compagnons)

S'adresse aux personnes âgées et en besoin pour les accompagner dans les préparatifs et l'organisation de la logistique du déménagement, incluant notamment l'aide à l'emballage ou au déballage ainsi que d'offrir un soutien tout au long du processus.

Organisme communautaire subventionné par:

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais

Québec

Société d'habitation

Québec